

Rencontre collaborative « Résilience urbaine face au risque inondation »

ORLEANS, 13 octobre 2016

Introduction

Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

J'ai le grand plaisir de vous accueillir dans les locaux de l'Etablissement public Loire à Orléans, en saluant également tous ceux, nombreux, qui suivront nos travaux « à distance », grâce au streaming assuré depuis notre site internet.

Notre rencontre d'aujourd'hui ne doit rien au hasard. En effet, la date du jeudi 13 octobre a été choisie par l'Assemblée générale des Nations Unies pour célébrer la Journée internationale de prévention des catastrophes, avec pour objectif de promouvoir une culture mondiale de réduction des catastrophes, y compris des mesures de prévention, d'atténuation et de préparation. En ayant fait le choix d'organiser cette rencontre collaborative consacrée à la résilience urbaine face au risque inondation, l'Etablissement répond donc, à l'échelle du bassin de la Loire et ses affluents, à l'appel lancé.

Cette rencontre constitue également le dernier des temps forts dont l'Etablissement est à l'initiative ces dernières semaines, en lien avec la commémoration de la dernière grande crue qu'ait connu le bassin fluvial, il y a 150 ans de cela, en 1866. A cet égard, vous avez certainement déjà pu prendre connaissance de l'exposition que nous avons réalisée en lien avec les services de l'Etat, visionner – comme plusieurs milliers de personnes déjà - le webzine e-loire.tv consacré à cette commémoration, ou encore consulter le document de vulgarisation intitulé *Actu'Crue*.

Notre rencontre d'aujourd'hui est consacrée aux voies et moyens de la résilience urbaine face au risque inondation, à l'échelle de territoires à enjeux du bassin qui ont gardé la mémoire de cette crue historique.

Nous avons trouvé particulièrement intéressant que puissent être présentées à cette occasion les actions conduites par les collectivités du bassin particulièrement concernées, mettant en évidence les leçons tirées de l'expérience des grandes crues du passé et les adaptations en conséquence des stratégies développées aujourd'hui pour faire face à des événements de cette ampleur ainsi que les différents types d'innovations développés aujourd'hui en matière de prévention des inondations.

Elus, gestionnaires, nous avons le devoir de maintenir la mémoire collective de ce risque majeur toujours présent sur nos territoires, oh combien dommageable pour leur compétitivité. Cette commémoration est donc pour nous une occasion supplémentaire de stimuler la conscience du risque d'inondation sur un territoire dont la caractéristique – faut-il le rappeler - est de ne pas avoir été confronté à un événement de ce type depuis plus d'un siècle.

Dans le même temps, afin d'éviter toute dérive anxiogène, il est essentiel d'informer sur les politiques de gestion des risques d'inondation mises en œuvre et de présenter les outils disponibles tant en termes de prévision, que de prévention ou de protection.

S'agissant plus particulièrement de l'Etablissement public Loire, outil des collectivités au service du développement durable du bassin de la Loire et ses affluents, je soulignerai simplement l'effet démultiplicateur de l'appui que nous apportons, renforçant l'opérationnalité des collectivités face à l'inondation.

A l'attention de ceux qui n'auraient pas encore connaissance des efforts conséquents déployés par l'Etablissement, je ferais référence par exemple à :

- notre contribution à la réalisation d'1/3 des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) du bassin (412)
- notre accompagnement de collectivités propriétaires ou gestionnaires de digues, pour $\frac{3}{4}$ du linéaire concerné (101/138 km)
- ou encore notre appui à l'élaboration de 14/17 stratégies locales de gestion des risques d'inondation (SLGRI), comme porteur de la stratégie, co-animateur ou partie prenante.

En termes stratégique, j'attire brièvement votre attention sur 2 défis actuels et futurs difficiles à relever sans une implication forte de l'Etablissement.

- Le premier, c'est l'**optimisation de la gestion technique et du fonctionnement non seulement du barrage écrêteur de crues de Villerest**, dans le département de la Loire, **mais encore des systèmes d'endiguement à l'échelle de l'ensemble du bassin**, en solidarité amont-aval et en mutualisation de moyens.
- Le second, c'est la **prise en compte des comportements des acteurs des territoires** pour améliorer la gestion des risques d'inondations.

Considérant le rôle particulier joué par nos collègues de l'Etat pour renforcer la capacité à faire face collectivement et avec succès à une crue majeure de la Loire, je suis heureux de pouvoir compter sur la présence à nos côtés du DREAL de bassin (Christophe Chassande) et lui laisse la parole.